

État-Major

Direction

Affaire suivie par Cgl Sébastien Vergé

☎ - 05.61.06.37.09

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES COMMUNES ET EPCI AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-GARONNE

17 JUIN 2026

COMMISSION DE RECENSEMENT DES VOTES PROCÈS-VERBAL

L'an deux mille vingt-six, le 17 juin à partir de 9 heures, la commission chargée du recensement et du dépouillement des votes pour le renouvellement des représentants des communes et EPCI au conseil d'administration de service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Garonne s'est réunie au SDIS 31.

Conformément, à l'article R.1424-3 du CGT elle est fixée par l'arrêté 2026-024 du mars 2026 et composée de :

- Monsieur David FOLTZ, sous-préfet, directeur de cabinet du Préfet de la région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne, représentant Monsieur le Préfet,
- Monsieur Gilbert HÉBRARD, président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Garonne,
- Madame Karine TRAVAIL-MICHELET, maire de Colomiers, absente excusée,
- Monsieur Frédéric PARRE, maire de Tournefeuille,
- Madame Cathy HOAREAU, présidente de la communauté de communes du bassin auterivain,
- Monsieur Jean-Luc MOUDENC, président de Toulouse Métropole, absent excusé,
- Monsieur le contrôleur général Sébastien VERGÉ, directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Haute-Garonne.

Étaient également présents :

Les scrutateurs : Mme Lucie BIRABENT, Mme Alice DESTUEL, Mme Marilyne ARCHIDEC, Mme Fanny LAUDET, Mme Nelly MALBEC, Mme Stéphanie MAUREL, Mme Nelly DENES, Mme Barbara FOURNIVAL, Mme Ana-Lucia CASTRO-RUIZ, Mme Cécile CAILLEREZ, Mme Evelyne LE GAC, Mme Sarah ZIMMER, Mme Olivia MONTABORD, Mme Carole COLLET, Mme Audrey AUTIÈRE.

Le bureau centralisateur constitué par Mme Anne-Lise LEMAIRE, présidente, Mme Laurence SANTIN, secrétaire, Mme Anaïs LABORDE, Mme Valérie LECLERC, M. Yann SANCHEZ, assesseurs.

Les membres de la commission :

- N'ont pas pris en compte :
 - Les enveloppes préaffranchies reçues après la clôture du scrutin : 2 non émargées
 - Les enveloppes préaffranchies sans nom : 9
 - Les enveloppes préaffranchies dont il manque la signature : 4
 - Les enveloppes préaffranchies comportant une enveloppe de vote non conforme : 1.
- Ont considérés comme nuls :
 - Les bulletins de votes modifiés, raturés, déchirés ou comportant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance : 3
- Ont considérés comme blancs :
 - Les enveloppes contenant un bulletin vierge : 1.

Le dépouillement des plis contenant les votes a donné les résultats suivants :

➤ Collège des représentants des communes :

Une seule liste est présente, proposée par l'association des maires de la Haute-Garonne, comportant un titulaire et son suppléant, élus au scrutin professionnel au plus fort reste.

Nombre de sièges à pouvoir	1 titulaire et un suppléant
Nombre d'inscrits / nombre de voix	364 / 5 309
Nombre de votants	290
Nombre de votes / Nombre de suffrages valablement exprimés	285 / 3 406
Nombre de bulletins blancs ou nuls	4
La commission déclare élus :	
TITULAIRE	SUPPLÉANTE
Mme PEIRO-FOURNIER Marielle	Mme MERMILLIOT Christine

➤ Collège des représentants des EPCI

Une seule liste est présente, proposée par l'association des maires de la Haute-Garonne, comportant trois titulaires et trois suppléants, élus au scrutin professionnel au plus fort reste.

Nombre de sièges à pouvoir	3 titulaires et 3 suppléants
Nombre d'inscrits / nombre de voix	6 / 102
Nombre de votants	5
Nombre de suffrages valablement exprimés	97
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
La commission déclare élus :	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. DUNAL Jonnhy	M. BOYER Maxime
Mme CORTIJO Denise	Mme HOAREAU Cathy
M. CAZALOT Christian	M. SERVAT Jacques

Le procès-verbal dressé et clôt le 17 juin 2026 a été après lecture signé par les membres de la commission.

Les membres de la commission :

M. David FOLTZ

Sous-préfet, directeur de cabinet du préfet
de la région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne,
représentant Monsieur le Préfet



Madame Karine TRAVAIL-MICHELET,
Maire de Colomiers, absente excusée

M. Gilbert HÉBRARD

Président du conseil d'administration du SDIS



M. Frédéric PARRE

Maire de Tournefeuille



Mme Cathy HOAREAU

Présidente de la communauté de communes
du bassin auterivain,



M. Jean-Luc MOUDENC

Président de Toulouse Métropole, absent
absent excusé

Contrôleur général Sébastien VERGÉ
Directeur départemental SDIS 31

